



LES MAISONS DES FAMILLES :

AVEC LES PARENTS, FAIRE GRANDIR LES ENFANTS

Synthèse du rapport de la MRIE, 2021



Ce document est une synthèse du rapport

“Les Maisons des Familles : avec les parents, faire grandir les enfants”, réalisé par la MRE.

En plus de cette synthèse globale, vous pouvez consulter quatre zooms, synthétisant des points plus précis du rapport :

ZOOM : Accompagner des parents en situation de précarité : sécuriser et valoriser les ressources

ZOOM : Les principes d’actions à l’œuvre en Maisons des Familles

ZOOM : Comportements et pratiques modélisantes

ZOOM : Le collectif et la co-construction de projets

PRÉAMBULE

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ET DU DISPOSITIF

Les Maisons des Familles Sud-Est¹ ont demandé à la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion un travail d'analyse sur l'expertise qu'elles ont développé dans le soutien à la parentalité des familles vivant des situations de précarité. Ce rapport détaille les pratiques mises en place au quotidien dans les Maisons des Familles, suite à une étude approfondie menée entre fin 2019 et début 2020. Toutes les Maisons des Familles se basant sur un cadre référentiel commun, les pratiques présentées dans ce rapport et dans cette synthèse sont valables pour toutes les Maisons du réseau national.

Les Maisons des Familles appartiennent au réseau national des Maisons des Familles. Apprentis d'Auteuil, ATD-Quart Monde, Fédération Nationale des Ecoles des Parents et Educateurs, Cité Caritas, Secours Catholique Caritas France, la Croix-Rouge française ou Le Rocher sont à l'initiative de ces structures.

Une Maison des Familles est une structure dédiée au soutien à la parentalité, ouverte durant de larges plages horaires plusieurs jours de la semaine, proposant un accueil inconditionnel, gratuit et sans rendez-vous. Sur le principe de la libre fréquentation, les parents

peuvent s'y rendre avec leurs enfants ou seuls. L'équipe mixte, composée de salariés, bénévoles, stagiaires et de volontaires en service civique, propose un accueil collectif. Une place très importante est laissée au déroulé de la vie quotidienne et aux temps de discussions formelles ou informelles.

Les Maisons des Familles visent, entre autres par leur démarche d'accompagnement, à sécuriser peu à peu les parents. En effet, la précarité est une violence qui a des conséquences sur l'exercice du rôle de parent, car cette situation produit de l'exclusion, de la disqualification sociale et de nombreuses insécurités, matérielles et affectives. Les Maisons des Familles s'attellent également à limiter les effets de la précarité sur les enfants.

Ce rapport est composé de trois livrets témoignant des pratiques éducatives dans les Maisons des Familles :

- Les principes des Maisons des Familles,
- La parentalité par le faire et apprendre ensemble
- La conjugaison du dedans et du dehors des Maisons des Familles.

1. Annecy, Chambéry, Grenoble, Vaulx-en-Velin et Marseille pour deux d'entre elles.



© DAVID BETZINGER / APPRENTIS DAUTEUIL

LIVRET INTRODUCTIF

IDENTIFICATION DE PRINCIPES AU CŒUR DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

L'objectif central des Maisons des Familles est le soutien à la parentalité. Il n'est toutefois pas nécessairement immédiatement mis en place, l'accompagnement se basant sur une confiance mutuelle et une prise en compte des besoins spécifiques de chaque parent, qui peuvent avoir besoin de se poser dans un premier temps. L'action des Maisons des Familles s'inscrit dans le long terme.

« La Maison des Familles a plusieurs portes et l'équipe essaye d'ouvrir la porte la plus adaptée à l'adulte accueilli (...) 'Si on sent que la porte repas sera la porte à ouvrir un peu plus grande que les autres, et bien moi je ne culpabilise pas de l'ouvrir un peu plus grande que les autres, parce que in fine, c'est pour ouvrir la porte parentalité... qui sera à quatre portes derrière. Et ce n'est pas grave ! Et s'il faut ouvrir une

autre porte de bricolage et bien ouvrons la porte de bricolage. Mais sans perdre notre intention d'aller ouvrir cette porte-là'. » (Une responsable, p. 72)

Afin de définir au mieux le cadre dans lequel s'inscrivent les pratiques mises en place dans les Maisons des Familles, plusieurs principes à l'œuvre ont été dégagés. Les principes des Droits de l'Homme et du plein épanouissement de l'enfant sont défendus en priorité. Six principes d'actions peuvent être mobilisés selon les situations : se relier à d'autres, croire aux capacités des personnes, considérer la famille, respecter et valoriser les cultures, s'intégrer dans la société et sécuriser chaque personne.



LIVRET 1

LA PARENTALITÉ PAR LE FAIRE ET APPRENDRE ENSEMBLE

Le socle des Maisons des Familles **est l'expérience collective** : faire ensemble, parents enfants et équipe, en misant davantage sur les pratiques que sur les discours. Le collectif est pensé comme un outil de soutien à la parentalité, que ce soit celui de la vie quotidienne ou celui de projets plus ambitieux. Ce collectif passe par la reconnaissance de chacun dans son individualité, ce qui est source de fierté pour les parents et les enfants. Pour que cela fonctionne, des ajustements de la part des parents et des membres de l'équipe sont nécessaires. Dans les Maisons des Familles, trois pédagogies sont mises en action : la modélisation, la verbalisation et l'alliance entre adultes.

LA RELATION DANS LES MAISONS DES FAMILLES

Au sein des Maisons des Familles, la relation avec le parent est une des bases essentielles au soutien à la parentalité. Ces relations sont en perpétuelle construction. L'ensemble de l'équipe est attentif à la notion de réciprocité pour permettre aux parents et aux enfants d'enrichir ces lieux par ce qu'ils apportent.

La première attention des équipes des Maisons des Familles est de faire alliance avec les parents. Le travail mené s'appuie en permanence sur eux, les principaux éducateurs de leurs enfants. Le but est de soutenir l'adulte dans son rôle de parent, pas de l'éduquer. L'enfant ne se retrouve jamais dans un conflit d'intérêt entre son parent et l'équipe, il lui est simplement présenté que différentes manières de faire sont possibles. La relation avec les parents est ainsi centrale dans le fonctionnement de la Maison des Familles, et les enfants ne la fréquentent pas sans leurs parents.

«Dire 'comment je peux t'aider, qu'est-ce que je peux faire pour t'aider?'(...) Cette posture permet à la personne d'exprimer elle-même ce dont elle a besoin et dans quelles limites, elle laisse la liberté de choisir, elle permet à la personne qui vit des difficultés de rester celui qui choisit et qui décide». (Une responsable, p. 66)

Dans les Maisons des Familles, la dimension affective est prise en compte au sein des relations, car c'est sou-



vent l'élément à partir duquel une ouverture à l'autre, à d'autres manières de faire devient envisageable. Le but est de créer des relations solides, de confiance, qu'un conflit ne remet pas en question. Les équipes prennent garde à ne pas « lâcher » les parents, grâce, notamment, à un système de veilleurs chargés de prendre régulièrement des nouvelles.

« Ici on aime nos enfants, c'est très important, c'est pour ça que je peux écouter les conseils que l'on me donne. Partout ailleurs on m'a donné des conseils mais je ne les ai jamais écoutés. » (Une maman, p. 71)

« On nous accueille avec le cœur et ça se sent. On peut parler, il n'y a pas de jugement. On est aimé, on se sent comme dans une famille. Moi je n'ai pas de parent, de frère ou de sœur avec qui discuter. » (Une maman, p. 84)

Une attention primordiale est par exemple portée au premier accueil. Les équipes prennent en compte le chemin que représente le fait de venir dans un nouveau lieu. Elles ont le souci de ne pas trop questionner les parents, et commencent la construction de la relation en les associant à la vie de la maison via des activités quotidiennes. La construction des relations se fait en effet par le partage de temps informels.

L'idée est de sécuriser les parents, en construisant une relation basée sur la confiance et sur la réciprocité, et en respectant leur intimité. Les équipes partent du principe que la parole du parent est véridique, et aucune

justification ne leur est demandée. Par ces aspects et bien d'autres, les Maisons des Familles sont des lieux singuliers.

« On sait pas, on ne va jamais vérifier, mais j'ai l'impression que les personnes s'autorisent à se livrer beaucoup sur ce qu'elles sont. Et à la fois, peu importe ce qu'elles nous disent, ce qu'elles nous disent est de toute manière la vérité, de toute manière leur vérité. »

(Une responsable, p. 69)

« Tout tourne autour de la confiance, la confiance en soi, la confiance en l'autre. »

(Une maman, p. 83)

LA PÉDAGOGIE PAR LA MODÉLISATION ET LA VERBALISATION

La transmission des pratiques éducatives passe par le **« faire »** : sans grands discours, les équipes des Maisons des Familles adoptent une manière de faire. Par leurs comportements, elles produisent une manière de faire (habitus) propre aux Maisons des Familles. Leurs actes sont posés en repères : c'est une vision de la relation, pas la seule, mais celle qui est pratiquée dans les Maisons des Familles. Ceci est longuement réfléchi et travaillé en amont par les équipes.

Par exemple, des activités parents-enfants sont régulièrement mises en place, où toute la famille peut jouer ensemble. Aussi, l'équipe prête attention à nommer les émotions que peuvent ressentir les enfants.

« À un moment donné, à force de côtoyer des pratiques différentes, notre palette de couleurs s'élargit, et après chaque parent peut-être à même de se dire « Et bien moi je suis à l'aise avec telle ou telle thématique et cette couleur, je suis en accord avec ma manière de faire. » ».
(Une responsable, p. 62)

« Moi j'avais pas l'habitude, je jouais pas avec mes enfants mais j'ai appris à la Maison des Familles. J'ai appris à jouer avec mes enfants, avant je savais pas faire. » (Une maman, p. 62)

La posture des membres des équipes des Maisons des Familles nécessite une très grande attention et est relue en équipe régulièrement. Ces temps de relecture favorisent des interventions reposant sur l'équité, car ils permettent à chacun d'interroger l'adaptation des choix faits dans les Maisons des Familles. Les membres de l'équipe peuvent ainsi partager aux autres leurs actions, paroles, avec une personne dans une situation donnée, et exprimer leur sentiment et analyse sur cette interaction. La réflexion collective offre des réponses plus adaptées, permet de s'appuyer sur d'autres pour agir avec plus de justesse à l'égard des personnes. Ces temps permettent aussi aux responsables de réinscrire le déroulé de la journée avec les intentions portées par les Maisons des Familles.

La mise en œuvre d'une pratique éducative ne fait pas l'objet de discours normalisant, mais sa raison peut être verbalisée au travers de temps d'échanges avec les parents. Cette verbalisation permet de décentrer l'action, de penser plus large que la situation initiale. Les équipes posent des questions aux parents, pour les inviter à exprimer leurs ressentis, leurs manières de voir les choses.

Les parents ne sont pas uniquement observateurs des pratiques de l'équipe, ils y prennent pleinement part, suivant le principe qu'il y a plusieurs manières d'éduquer un enfant et qu'il faut passer par l'expérimentation. Les équipes peuvent leur proposer de nouvelles manières de faire, dont ils sont libres de se saisir ou pas. L'essai puis l'adoption par les parents de nouvelles postures éducatives passent souvent par le mimétisme des membres de l'équipe ou des autres parents.

« L'utilisation de la formule 'tu peux' permet de montrer qu'une multitude de pratiques éducatives existe et que chacun peut faire ses propres choix avec ses enfants, plutôt que de donner 'la' recette d' 'une seule bonne' manière d'être parent en décrédibilisant d'autres manières de faire. » (Une responsable, p. 43)

LE COLLECTIF AU CŒUR DES MAISONS DES FAMILLES

Le collectif est central dans le fonctionnement des Maisons des Familles. Tout en reconnaissant l'individualité et les besoins de chacun, les équipes incitent les familles à se relier avec les autres, par le lien entre parents et également le lien parents-enfants.

Le collectif permet la valorisation des ressources de chacun, par des discussions entre parents, des échanges formels ou non autour des pratiques éducatives. Ces discussions permettent l'émergence de forces, que les parents peuvent mobiliser par la suite.

« Le collectif est une vraie force, il y a du même entre les personnes. Il y a du commun, sur un certain nombre de sujets. Alors le premier commun qu'ils ont entre eux c'est qu'ils sont parents. Le deuxième commun qu'ils ont entre eux, c'est quand même que pour un certain nombre, ils sont soumis à des conditions de vie assez identiques, difficiles, des fois des rapports difficiles avec l'école, avec les travailleurs sociaux. Et que du coup, ensemble, si on oriente le collectif sur l'émergence des forces, et non pas simplement sur "on est là pour se plaindre", du coup tu multiplies l'émergence des forces. »
(Une responsable, p. 47)

Tout projet de sortie, d'activité, est réfléchi collectivement avec les parents, de bout en bout, pour décider de ce qui sera fait, de quelle manière. Ainsi, le chemin est aussi important que le but. C'est en faisant que l'on apprend.

« Tout est un peu en mode projet, que ce soit une sortie, même des choses très simples. L'objectif c'est de rendre acteur chacun, de responsabiliser en fait, et du coup d'expérimenter que c'est possible d'avoir des projets. » (Une responsable, p. 45)



LIVRET 2

CONJUGUER LE «DEDANS» ET LE «DEHORS»

L'un des enjeux des Maisons des Familles est de conjuguer le dedans avec le dehors. Les Maisons des Familles représentent pour les parents en situation de précarité une base solide et sécurisante, grâce aux pratiques mises en place par les équipes. Ce socle doit permettre aux parents d'aller en dehors de la Maisons des Familles, avec le soutien et l'accompagnement des équipes. Le but est de permettre aux parents de prendre une place dans la société, d'explorer d'autres horizons et d'avoir une intelligence de la société et de ses institutions.

SÉCURISER UN PUBLIC QUE LA PRÉCARITÉ INSÉCURISE

Les équipes des Maisons des Familles tâchent de construire un socle sécurisant pour les familles, qui sont souvent fragilisées par la précarité et des parcours traumatiques. Cette volonté de créer des espaces sécurisants passe par des relations de confiance et la valorisation de leurs ressources. Le parent est reconnu dans ses capacités, capable de mobiliser

des ressources, y compris des ressources acquises en survivant dans la pauvreté.

La sécurisation des parents au sein des Maisons des Familles a pour but de construire un socle solide et de développer un sentiment d'appartenance, tremplin vers l'extérieur. Les équipes peuvent faire avec les familles le chemin d'aller vers l'autre (partenaires institutionnels, associations). Faire ensemble permet ici de mesurer et de réfléchir à comment surmonter les obstacles rencontrés. Les Maisons des Familles peuvent ainsi orienter et accompagner des familles vers des structures plus compétentes pour certains accompagnements, comme des associations d'aide juridique pour les demandes d'asile, des structures d'accompagnement de personnes en situation de handicap, des services d'accompagnement social et administratif.

En fermant pendant la moitié des vacances scolaires, les Maisons des Familles font en sorte de ne pas se rendre

indispensables, et offrent des opportunités aux parents d'aller vers d'autres structures, à l'extérieur.

AGIR CONTRE LA DISQUALIFICATION SOCIALE DE MANIÈRE TRÈS CONCRÈTE

Les Maisons des Familles luttent contre la disqualification sociale générée par la situation de précarité que subissent les parents et les enfants, en élargissant les possibles par la proposition d'activités, de projets loin de l'imaginaire des parents (réalisation d'un livre, sortie au musée, etc. ...). Elles travaillent également à atténuer le différentiel entre les enfants connaissant la pauvreté et les autres.

« Passer du temps avec elles pour qu'elles s'autorisent, qu'elles voient qu'elles ont des ressources pour y avoir accès, qu'elles sont autorisées à y aller, que c'est pas réservé... Déconstruire les représentations qu'on a les uns et les autres. » (Une responsable, p. 89)

Ces actions s'inscrivent dans la dimension citoyenne et politique des Maisons des Familles, qui œuvrent au respect des Droits de l'Homme : les personnes accompagnées ont droit à une place dans la société française, le droit à la parole. Les Maisons des Familles peuvent inviter des partenaires institutionnels comme la PMI (Protection Maternelle Infantile) ou un service d'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) à venir échanger avec les parents. Lors de ces rencontres, les structures ont pu écouter les besoins des parents, leurs questions, comprendre de quelles ressources ils disposaient. En retour, ils ont pu exposer aux parents leurs enjeux propres, la manière dont ils travaillent, le but de leurs services. Ces rencontres permettent à

chacun de déconstruire ses représentations sur l'autre. Ces échanges et ces rencontres sont largement préparés en amont avec les parents, pour identifier avec eux leurs craintes, leur permettre d'avoir du temps pour mettre en mots leurs pensées et déterminer ce qu'ils souhaitent dire à ces partenaires.

« La première fois à la mairie j'avais peur, je ne pensais pas pouvoir parler ainsi devant des gens importants, je ne suis pas instruite. Puis j'ai senti que d'autres personnes seraient avec moi, je n'ai plus eu peur, j'ai pu parler à ces gens. » (Une maman, p. 92)

« déconstruire aussi les représentations, ou ce qu'elles ont vécu, c'est pas que des représentations, avec ces institutions qui laisse parfois un goût amer. Et que les partenaires aussi voient les familles autrement, c'est dans les deux sens. » (P.106)

UNE ACTION QUI S'INSCRIT DANS UN TERRITOIRE

Dans ce processus de conjugaison de l'intérieur et de l'extérieur, les Maisons des Familles portent aussi une attention à l'accueil de l'extérieur dans leurs murs. Cette ouverture passe par l'accueil de partenaires. Un travail est fait pour se faire connaître des partenaires locaux, à l'échelle du quartier d'implantation et de la ville, et de préciser les missions et le fonctionnement des Maisons des Familles. Outre une meilleure coordination de l'action sociale, s'ouvrir aux partenaires permet aux Maisons des Familles de défendre leur vision du soutien à la parentalité, de la relation aux familles.



<https://www.maisondesfamilles.fr/>

Remerciement :


Exclusion // Connaitre pour Agir
www.mrie.org

Programme soutenu par :

